



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION & DES MÉDIAS

REVUE DE PRESSE

REVUE DE PRESSE DU MERCREDI 04 DÉCEMBRE 2024

Commençons cette revue de presse par cette annonce de **Le quotidien** : **Le 15 décembre prochain à Luanda, Rencontre Tshisekedi et Kagame**. Mandaté par l'Union Africaine en tant que facilitateur dans le conflit dans l'Est de la République démocratique du Congo, le Président angolais Joao Lourenço ne ménage pas les efforts pour parvenir à une paix durable entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. C'est dans cette perspective qu'une nouvelle tripartite est prévue le 15 décembre prochain à Luanda, capitale de la République angolaise entre le Président congolais, Félix Tshisekedi, son homologue rwandais, Paul Kagame, sous la facilitation du Président hôte, Joao Lourenço, facilitateur désigné par l'Union Africaine dans ce conflit.

Mais pendant ce temps, signale **La Référence Plus**, il y a **poursuite des combats entre les FARDC et le M23 à Lubero!**

Les combats se sont poursuivis pour la deuxième journée consécutive ce mardi 3 décembre entre les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda, et les FARDC dans les villages de Hutuwe et Matembe, situés à environ soixante kilomètres de Lubero-centre (Nord-Kivu). Selon des sources locales, ces affrontements interviennent après une accalmie observée lundi soir dans les villages d'Alimbongo.

Restons toujours à l'Est de la RDC où une **plainte de Kinshasa contre Kigali devant la Cour africaine des droits de l'homme**. D'après **RFI**, la RDC a annoncé lundi 2 décembre 2024 poursuivre le Rwanda voisin devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, une juridiction relevant de l'Union africaine basée à Arusha en Tanzanie. Une audience sur ce dossier doit avoir lieu le 12 février 2025. Et cette nouvelle procédure judiciaire s'inscrit dans une campagne menée par Kinshasa dans les différentes instances internationales.

La partie Est encore une fois

Les marchandises de 10 000 petits commerçants congolais bloqués au Rwanda à la suite d'une mesure du maire de Rubavu, affirme **Radio Okapi**. Les marchandises d'au moins 10 000 petits commerçants congolais regroupés dans 47 associations sont bloqués au Rwanda, à la suite de la décision du maire de Rubavu (Gisenyi) d'interdire la traversée des produits à la petite barrière de Birere par des camions. Seules les moto-tricycles des marchands rwandais devraient traverser à Goma et cela, au

détriment des Congolais, déplorent les marchandes congolaises. Quatre jours après cette décision, une vive tension s'observe depuis le week-end dernier à la petite barrière, principale voie d'échanges commerciaux entre la ville congolaise de Goma et celle de Gisenyi au Rwanda.

Mutamba annonce l'application de la peine de mort contre les Kuluna, avertit **Africanews**. Le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Constant Mutamba, a, mardi 3 décembre à Kinshasa, annoncé l'application de la peine de mort contre les bandits urbains communément appelés "Kuluna" à Kinshasa. En exécution à la lettre des instructions du Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi, le ministre de la Justice a assuré avoir mis en place une Commission de lutte contre le banditisme urbain. À en croire Constant Mutamba, à partir de ce mercredi 4 décembre, cette commission va lancer l'organisation des procès en flagrance contre tous les Kuluna.

L'aéroport de Kananga sous menace d'une tête d'érosion, alerte **Forum des As**. Un danger se dessine à l'aéroport national de Lungandu, dans la ville de Kananga. Une imposante tête d'érosion menace de plus en plus la sécurité des opérations aériennes, se rapprochant dangereusement de la piste d'atterrissage, aujourd'hui réduite à seulement 200 mètres. Cette situation soulève de sérieuses inquiétudes quant à la sécurité des passagers et des aéronefs, d'autant plus que les récentes pluies torrentielles qui se sont abattues sur la ville ont augmenté ce phénomène d'érosion, causant des dégâts matériels considérables.

En économie

Parlons de **cette signature du contrat de financement entre le Gouvernement et les banques commerciales**. D'après **Le Phare**, Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie Nationale, Daniel Mukoko Samba, a reçu, mardi 3 décembre 2024, dans son cabinet de travail, les représentants des banques commerciales partenaires du Gouvernement. Au cours de cette rencontre, le Patron de l'Economie congolaise a fait une communication claire destinée aux banques commerciales qui sont chargées de collecter les stocks de sécurité afin de les reverser sans rétention et ce, conformément à la loi, aux sociétés pétrolières.

Cellule de communication